



## District de Maine et Loire de Football

# COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

### PROCES VERBAL N° 2 – SAISON 2020/2021

Réunion du :	09/02/2021
Présidence :	M. Jean-Baptiste AUGEREAU
Présent(s) :	M. Jean-Noël BOULIDARD, M. Jean-Jacques CHOUTEAU, M. Richard DOGUET, M. Romain GERNIGON, et M. Fabrice SARRAZIN.
Excusé	M. Richard LEDOYEN

Les membres de la commission adressent leurs meilleurs vœux de prompt rétablissement à Richard LEDOYEN et espèrent le retrouver parmi eux le plus rapidement possible.

#### **Préambule :**

*Mr AUGEREAU Jean-Baptiste, membre du club de St Melaine OS (533183) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

*Mr CHOUTEAU Jean-Jacques, membre du club de Les Ponts de Cé AS (522735) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

*M. DOGUET Richard, membre du club de Angers Douvre SC (520087) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

*M. LEDOYEN Richard, membre du club de Varennes Villebernier ES (553874) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

*M. SARRAZIN Fabrice, membre du club de Le Puy St Bonnet AS (521320) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

#### **Appel :**

*Les décisions de la CDSA sont susceptibles d'appel auprès de l'instance d'appel du District de Maine et Loire.*

## 1. Approbation du Procès-verbal

Le procès-verbal suivant est approuvé : PV n° 1 du 21 septembre 2020.

## 2. Météo des membres de Commissions

Jean-Baptiste AUGEREAU donne la parole à chaque membre de la commission afin d'avoir leur ressenti sur cette longue période d'inactivité.

## 3. Infos Ligue / District

Confirmation que l'examen des clubs en infraction au 31 janvier, est repoussé actuellement au 31 mars 2021 avec une publication au plus tard le 30 avril 2021.

## 4. Dossiers mutations

**NURIEC Ludovic**, de Jeunes d'Erbray (44) à US Combrée Bel Air Noyant.

Licence accordée au 6 octobre 2020.

Club quitté : LFPDL

Club d'accueil : à/c 1er juillet 2022 (art. 33c).

**OUSSOUFI Ismaël**, de Angers HSA à St Pierre S Nieul Le Dolent (85).

Licence accordée au 9 octobre 2020.

Club quitté : jusqu'au 30 juin 2021.

Club d'accueil : district de Vendée.

*Prochaine réunion : à fixer.*

Le Président	Le Secrétaire
M. AUGEREAU Jean-Baptiste	M. DOGUET Richard